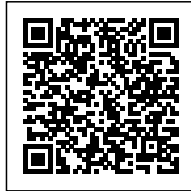


LES FAUSSES INTERVIEWS SOI-DISANT CENSURÉES.

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les escrocs mettent en ligne des faux articles pour faire croire que des personnalités utilisent des outils qui sont censurés par l'Etat. Dans une époque où les fake news pullulent, cette technique est redoutable ! Cette page contiendra le résultat de nos découvertes. Bien évidemment, il s'agit de récupérer vos données pour vous arnaquer ensuite ! Surtout ne les contactez pas !

Il est utilisé des sites internet qui ne contiennent qu'une page et qui ne sont pas indexés. Il est aussi utilisé les pages pub publiées par microsoft.

Les fakes news usurpant le nom de Bernard ARNAULT

Le site internet

Il a été créé le 08/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/news-alerts-daily.com>

Nos recherches

Nous publions des fakes news sous différentes formes. Vous pourrez constater que plusieurs autres personnes voient leur nom utilisés sans leur accord !

[La-page-du-site-news-alerts-daily.pdf](#)

[Une-autre-page-du-site-news-alerts-daily.com.pdf](#)

Le nom figurant sur la page est "biffy ai"

Il existe un site ayant ce nom - biffy.ai". Un de nos outils de surveillance nous a interdit l'accès. Par ailleurs, il n'a pas d'agrément de l'AMF

Il est à noter que dans les information en fin de page, il est mentionné le nom "immediatedefiniinfo":

*"IMPORTANT: Earnings and Legal Disclaimers Earnings and income representations made by **immediatedefiniinfo**, (collectively "This Website"*

NDLR : Le gras rouge a été ajouté par nos soins.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

